

**Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !**

# Comité Technique Local du 26 mai 2016

Le Comité Technique Local s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart, le 26 mai 2016. Commencé à 9 h 15, il s'est terminé à 17 h 40. La Présidence était assurée par M. Pierre Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. Le secrétariat a été pris en charge par M. Didier Vermeersch et le secrétariat - adjoint par S F P DDFiP 62 en la personne de M. Wilfried Glavieux.

Les organisations syndicales représentatives présentes étaient les suivantes :

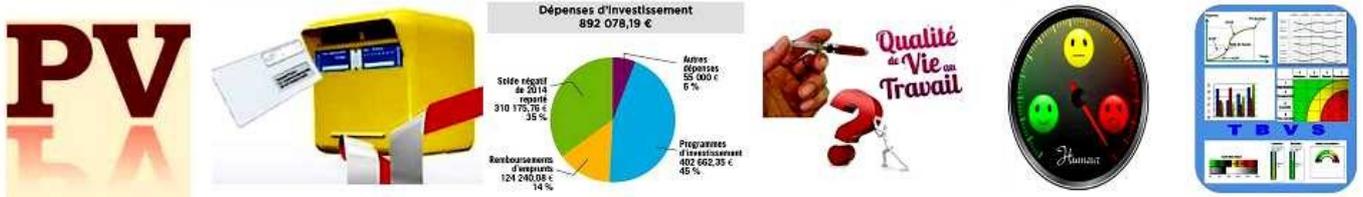
- ☞ C G T DGFIP 62
- ☞ F O DGFIP 62
- ☞ S F P DGFIP 62
- ☞ Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

## Ordre du jour du C T L

- 1 Approbation PV des CTL des 15 janvier 2016 et 18 mars 2016
- 2 Point d'information sur les frais d'affranchissement
- 3 Bilan de campagne des comptes de gestion 2015
- 4 Point sur la mission CVT
- 5 Baromètre social
- 6 Tableau de bord de veille sociale
- 7 Questions diverses

## Compte rendu de vos représentant(e)s Alliance UNSA – CFTC DDFiP 62

Jean-François Waille Trésorerie de Beuvry  
 Véronique Vicari PCE Arras  
 Jean-François Heneman ERD 62  
 Christine Duval PCE Lens  
 Gabriel Gaillard ERD 62



## Point 1 : Approbation des PV des CTL des 15 janvier et 18 mars 2016



Ces procès verbaux n'appelant aucune modification, l'Alliance a donc voté pour leur approbation

## Point 2 : Point d'information sur les frais d'affranchissement



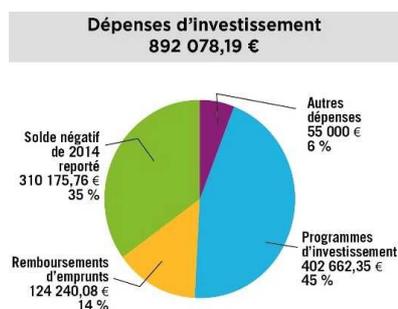
La direction nous a fourni des documents de travail permettant de comprendre le nouveau fonctionnement de l'envoi du courrier, En effet, dans certains postes, cette procédure est devenue de plus en plus compliquée...

A ce jour, il faut savoir qu'il reste 16 machines à affranchir prises en location dans le Pas-de-Calais.

La centralisation a nécessité des services, l'abandon des adresses manuscrites et l'utilisation d'enveloppes normées. Elle a nécessité de la part des sites centralisateurs, un ou des agents dédiés aux courriers, beaucoup de pédagogie vis-à-vis de leurs collègues et une grande rigueur dans les envois. Ce ne fut pas toujours facile pour les collègues concernés.

La direction a défini que sans cette centralisation, la dépense d'affranchissement 2015 se serait montée à 1 505 598 €, soit 46 897 € de plus que ce qu'elle a été réellement. La projection 2016 permet d'ores et déjà une économie de plus de 60 000 € sur les 4 premiers mois de l'année. Elle nous a informé qu'une réflexion reste à mener pour les zones de Calais, Montreuil et Saint-Omer.

## Point 3 : Bilan de campagne des comptes de gestion 2015



La direction nous a fourni un document de travail relatant bien la complexité de cet aspect du métier Gestion Publique ainsi que l'investissement des collègues concernés.

Elle a rappelé que le compte de gestion confectionné retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice écoulé, selon une présentation analogue à celle d'un compte administratif établi par l'ordonnateur. Il y en a 3.246 au total dans notre département, ce qui illustre bien le poids et l'impact de cette tâche sur nos collègues du service C E P L. (Collectivité Établissement Public Locaux )

La direction a confirmé que la campagne sous CDG-D s'est nettement mieux déroulée qu'en 2015. Les principales anomalies ont été levées.

### Anomalies corrigées

- Anomalies applicatives
- Différences récurrentes entre le CDG Héliades et le CDG dématérialisé

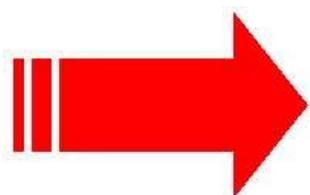
### Anomalies persistantes

- Ouverture tardive de l'application (le 25 janvier) malgré un gain de 10 jours sur 2015
- Impossibilité de « décocher » des budgets annexes dans l'application
- Problématique des budgets dissous en cours d'année

### Perspectives 2016 :

- Généralisation à tous les budgets en dématérialisation totale

L'Alliance reconnaît tout le professionnalisme des collègues concernés par les Comptes de Gestion, surtout avec les incessantes suppressions d'emplois.



**Après les points 1, 2 et 3 de ce CTL, arrivent ensuite les points 4, 5 et 6 qui eux, concernent exclusivement les êtres humains, les collègues, les agents que nous sommes, soit :**

4 Point sur la mission CVT

5 Baromètre social

6 Tableau de bord de veille sociale

Pour ces 3 points très importants de ce CTL, la direction nous a fourni des documents de travail en grande, très grande, quantité, mais, l'Alliance estime qu'ils sont d'une très mauvaise qualité. En effet, la direction ne cite pas une seule fois la triste appellation d'origine incontrôlable « **suppression d'emplois** » dans tous ces documents.

**C'est vraiment extraordinaire de pouvoir argumenter**, discuter et autre sur la mission CVT, le baromètre social et le tableau de bord de veille sociale, sans jamais évoquer les suppressions d'emplois. L'Alliance dit « Chapeau » à la direction. Il convient de reconnaître qu'une fois de plus la direction se donne bonne conscience en faisant des documents de travail plutôt lourds, mais, qui au final, ne représentent que et exclusivement que, son opinion en la matière.

## Point 4 : Point sur la mission CVT



Selon les termes de la direction, cette mission a pour objectif de favoriser une approche globale des différents outils mis à la disposition de la direction (DUERP, TBVS, baromètre social, fiches de signalement...) pour décider des solutions adaptées et construire un plan d'action au plus proche des besoins des agents.

Dans le département, le Directeur Départemental a confié le pilotage de la mission CVT au responsable de la Division des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle et au responsable de la Division Budget Immobilier Logistique. La mission a été créée le 1<sup>er</sup> février 2015. Elle s'est réunie la première fois le 20 avril 2015, en présence de l'assistant de prévention et de l'inspectrice en charge du TBVS, afin de définir les mesures susceptibles d'être inscrites au plan d'action départemental.

Trois actions ont été proposées et d'eux d'entre elles ont été mise en œuvre :

- suivi des écrêtements importants des agents (> 10 h/ Mois) : Les responsables de services concernés ont été informés et il leur a été demandé d'analyser les raisons des écrêtements de leurs agents. Des courriels ont été envoyés mi-mai 2015 à des responsables de service pour les écrêtements concernant le 1<sup>er</sup> trimestre 2015. 11 agents C et B étaient concernés.

- soutien des services les plus en difficulté par l'augmentation des crédits d'auxiliaires : A l'occasion de la répartition des crédits d'auxiliaires 2015, une attention particulière a été portée aux services en difficulté, malgré la baisse de notre dotation d'environ 12%. Certains services se sont vus attribuer une dotation de 50 % supérieure à celle de l'année précédente.

Dans la seconde partie du document fourni, la direction continue encore et encore ( et c'est pas fini d'accord, d'accord comme disait Francis Cabrel ) de se donner bonne conscience en évoquant notamment le suivi des agents en congé maladie notamment, mais, en ne proposant finalement rien du tout...

## Point 5 : Baromètre social



L'Alliance ne va pas commenter chaque point du baromètre de la direction. Ce baromètre, c'est celui de la Direction, et il ne regarde qu'elle. Ce fameux baromètre a été réalisé en juin 2015. La notion la plus importante est certainement que seulement 801 collègues ont répondu au questionnaire de la direction.

**Ce n'est même pas un(e) agent(e) sur deux, mais juste 47,50 % des collègues du Pas de Calais. De plus, et bien évidemment, dans ce questionnaire, il n'est jamais fait mention de la triste appellation d'origine incontrôlable « suppression d'emplois »**

